

21 0 MARS 2025

A Reproduire pour
Les Honorables Sénateurs

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
Secrétariat Général
Direction des Séances

Division du Compte Rendu Intégral

COMPTE RENDU INTEGRAL (CRI) N°01

de la séance plénière du samedi 15 mars 2025



SESSION ORDINAIRE

DE MARS 2025

IV^e LEGISLATURE DE LA III^e REPUBLIQUE

SOMMAIRE

- Allocution du Président du Sénat à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire de mars 2025.

La séance est ouverte ce samedi 15 mars 2025 à 11 heures 25 minutes, sous la présidence de Monsieur **Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE**, Président du Sénat, dans la salle des Conférences Internationales du Palais du Peuple.

Monsieur le Président :

La séance est ouverte.

Honorables Sénatrices, Honorables Sénateurs et chers collègues,

L'ordre du jour de cette séance comporte un seul point, à savoir :
l'allocution du Président du Sénat à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire du mois de mars 2025.

- Honorable Président de l'Assemblée nationale et distingué Collègue ;
- Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;
- Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour Constitutionnelle ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour de Cassation ;
- Madame la Première Présidente du Conseil d'État ;
- Monsieur le Procureur Général près le Conseil d'Etat ;
- Monsieur le Président de la Haute Cour Militaire ;
- Monsieur l'Auditeur Général près la Haute Cour Militaire ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ;
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social ;
- Messieurs les Présidents des Institutions d'Appui à la Démocratie ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions diplomatiques et Représentants du Système des Nations Unies, de l'Union Africaine et des Organisations Internationales ;
- Mesdames et Messieurs les Membres des Bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat ;
- Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers Collègues ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Supérieurs des Forces armées et de la Police nationale ;

- Monsieur le Président de l'Assemblée Provinciale de Kinshasa ;
- Monsieur le Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Lingwala ;
- Messieurs les Représentants et Chefs des Confessions religieuses ;
- Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs ;

La Session ordinaire de mars s'ouvre, ce jour, en application des dispositions des articles 115, alinéa 1^{er} point 1 de la Constitution et 83, alinéa 1^{er} point 1 du Règlement intérieur du Sénat. C'est la deuxième session ordinaire de notre mandature.

Avant toute chose, permettez-moi de saluer et de remercier nos invités, venus nombreux honorer notre Chambre en ce jour solennel.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

Après ce temps de vacances parlementaires, ponctué par deux sessions extraordinaires, j'espère que chacun de nous a pu reprendre de l'énergie pour affronter les défis qui nous attendent, ayant à l'esprit que cette session sera fortement marquée par la situation sécuritaire que traverse notre pays.

Ainsi, je souhaite un bon retour dans cet hémicycle à chacune et à chacun de nous, en nous invitant, d'ores et déjà, à déposer les rapports des vacances parlementaires dans les quinze jours, conformément aux dispositions de l'article 240 du Règlement intérieur du Sénat.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

Point n'est besoin de rappeler que l'heure est grave, et même très grave.

Au moment où nous ouvrons cette session, certaines villes, certains territoires et localités de l'Est de notre pays sont encore sous l'occupation de l'armée rwandaise et de ses supplétifs de l'AFC/M23, en violation du droit international.

Et pendant ce temps, des faits constitutifs de crime de guerre et de crime contre l'humanité sont constamment commis, à savoir, les viols, les pillages, les tueries et assassinats, l'enrôlement forcé des jeunes et des enfants mineurs, les déplacements massifs des populations, pour ne citer que ceux-là.

Nous ne pouvons passer sous silence le viol des femmes et des jeunes filles utilisé comme arme de guerre en ce mois de mars, mois de la femme où les Nations Unies sont entrain de renforcer l'autonomisation économique de femmes dans le monde. Combat dans lequel sont aussi engagées les femmes congolaises.

Au regard de tous ces crimes de masse, j'encourage les initiatives du Gouvernement qui consistent à documenter tous les cas de violations des droits de l'homme, pour que notre pays puisse saisir les instances judiciaires internationales, afin de réhabiliter l'honneur de toutes les victimes et de la Nation congolaise.

En mémoire des membres des forces de défense et de sécurité, tant nationales que celles des pays amis, en l'occurrence l'Afrique du Sud et le Malawi, ainsi que les vaillants Wazalendo tombés sur le champ de bataille, armes à la main, des forces de maintien de la paix et de toutes les victimes civiles tuées par la barbarie rwandaise, je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence. (*L'assistance s'exécute*)

Je vous remercie.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

Face aux défis sécuritaires majeurs qui se présentent devant nous depuis l'occupation de Goma, de Bukavu et de certains autres territoires et localités dans la partie Est du pays, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat et Garant de la Nation, a associé l'Assemblée Nationale et le Sénat à la réflexion relative au Plan de sortie de crise dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

Ce qui a justifié la convocation de l'Assemblée Nationale et du Sénat en Session extraordinaire, du 04 au 13 février 2025.

Au terme de cette Session extraordinaire, les deux Chambres du Parlement ont soumis leur contribution à la primeur de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, articulée principalement sur des stratégies diplomatiques et politiques.

En outre, au cours de cette même Session extraordinaire, les deux Chambres ont assisté à la présentation et la prestation de serment de deux juges de la Cour Constitutionnelle et du Procureur Général près cette Cour.

Tout en condamnant, une fois de plus, l'agression dont notre pays est victime, je nous exhorte de sensibiliser les populations de nos circonscriptions électorales respectives, à s'engager dans la mobilisation générale afin de barrer la route à la velléité expansionniste du Rwanda, qui pille systématiquement les ressources naturelles et stratégiques de notre pays.

Dans cette veine, durant les vacances parlementaires qui viennent de s'achever, j'ai effectué une itinérance dans les quatre provinces de l'espace Grand-Katanga, pour lancer le message fort de cohésion et d'unité de toutes les couches de notre population vivant dans cet espace, et de notre pays en général et de mobilisation des jeunes dont je salue l'engagement manifeste de ceux qui ont décidé d'intégrer nos forces de défense et de sécurité.

Je salue également tous les Sénateurs engagés dans le même exercice à travers le pays.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

La République Démocratique du Congo paie le prix fort du fait de son hospitalité et des richesses naturelles dont Dieu l'a dotée.

Aux ennemis de notre pays, nous disons que nous ne plierons, ni ne céderons jamais. Dans le cadre de la diplomatie, les processus de Nairobi et de Luanda sont déjà engagés. Mais certaines lignes ne sauront être franchies, notamment la remise en cause de l'intangibilité de nos frontières.

Pour ainsi dire, et par acquis de conscience, nous ne négocierons jamais la souveraineté territoriale de notre pays.

Le peuple congolais n'a que trop souffert de certains de ses voisins et multinationales qui sous-traitent leurs actions par des rebellions et des groupes armés, avec la complicité de certains de nos compatriotes.

C'est pourquoi, n'en déplaise aux tenants de certaines solutions extraverties, je voudrais rappeler cette belle phrase de Luc HUYSE, je cite :

« L'assimilation d'un passé tragique est au premier chef l'affaire du pays où la douleur est subie » Fin de citation.

A ce sujet, j'insiste qu'il revient à la République Démocratique du Congo de tout mettre en œuvre pour trouver des solutions à ses problèmes. Ainsi, notre pays se construira avec les bras des congolaises et des congolais, ceci dans la cohésion et l'unité nationales.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

L'engagement de la République Démocratique du Congo sur le front diplomatique porte ses fruits.

Je tiens ici à saluer et à féliciter Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat et Garant de la Nation, ainsi que le Gouvernement, pour cette dynamique de la diplomatie agissante.

Désormais, aux Nations Unies tout comme dans les différentes assises internationales, continentales, régionales, et sous-régionales, la voix de notre pays se fait entendre et l'implication du Rwanda dans la guerre qui nous est imposée ne fait plus l'ombre d'aucun doute.

Dans ce registre, je salue l'adoption, à l'unanimité, de la Résolution 2773 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, lors de sa séance du 21 février 2025.

Je salue de même les condamnations et les mesures prises par certains pays occidentaux contre le Rwanda, à savoir, les Etats Unis d'Amérique, l'Allemagne, la Belgique et le Royaume Uni.

C'est ici le lieu de fustiger et de condamner les actes injustifiés de ceux qui se sont attaqués aux ambassades de certains pays lors de dernières manifestations populaires qui ont eu lieu à la suite de la prise de la ville de Goma par l'armée rwandaise et ses affidés.

Concernant la Résolution 2773 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, en particulier, il y a lieu de noter qu'elle exige la cessation immédiate des hostilités par le groupe armé M23 ainsi que le retrait sans condition des forces rwandaises de notre territoire national, marquant ainsi la reconnaissance claire de la gravité de la situation sécuritaire dans la partie Est de notre pays et de l'urgence d'y mettre définitivement un terme.

Toutefois, si cette résolution constitue une avancée significative sur le plan diplomatique, elle ne saurait produire d'effets concrets sans une volonté politique ferme et des actions immédiates sur le terrain.

A cet effet, j'appelle instamment la communauté internationale, les Nations Unies et toutes les parties impliquées, d'une manière ou d'une autre, à prendre des mesures concrètes pour garantir la mise en œuvre effective de cette résolution. Les souffrances endurées par nos compatriotes, victimes de violences récurrentes et d'instabilité chronique, exigent que ces engagements se traduisent en actes tangibles et rapides.

Ainsi, notre Chambre législative reste vigilante quant à l'application de cette résolution et réaffirme son engagement indéfectible en faveur de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la paix durable en République Démocratique du Congo.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

La diplomatie parlementaire n'étant pas restée inactive, j'ai reçu, en audience les Ambassadeurs des Etats Unis d'Amérique et de la République Populaire de Chine ainsi que le Représentant Spécial de l'Union Européenne dans la Région des Grands Lacs.

Avec ces hôtes, j'ai échangé notamment sur l'agression dont notre pays est victime, la violation des droits humains et les dernières décisions prises par l'Union Européenne contre le Rwanda, pour lesquelles nous attendons des sanctions concrètes.

En outre, au lendemain de la chute de Goma, l'Honorable Président de l'Assemblée nationale et moi avons reçu un message d'encouragement et de consolation, sous forme de déclaration, émanant du Secrétaire Général de l'Union Parlementaire Africaine, « UPA » en sigle, une organisation interparlementaire dont notre Parlement est membre.

En réaction à cette déclaration, au nom de tous les parlementaires de la République Démocratique du Congo, l'Honorable Président de l'Assemblée nationale et moi, tout en louant l'initiative prise par cette organisation interparlementaire continentale, nous avons relevé que cette déclaration aurait atteint son but si le Rwanda avait été pointé du doigt, sans ambiguïté, comme le véritable instigateur de la tragédie que vivent nos compatriotes depuis trois décennies.

Plus que jamais, nous avons poursuivi, et suivi notre action invite toute l'Afrique qui doit être solidaire avec le peuple congolais qui souffre des affres de la guerre du fait de toute cette insécurité à l'Est de la République Démocratique du Congo par son voisin, le Rwanda, également membre de l'UPA.

Sur le front diplomatique, le Sénat reste entièrement engagé à accompagner Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

La situation économique de notre pays nous invite à une réflexion approfondie. En effet, après l'adoption et la promulgation du budget 2025, nous voici entraînés dans les méandres des conséquences de la guerre d'agression.

Les assignations en recettes, telles qu'attendues, risquent de ne pas être réalisées à la hauteur des indicateurs et de l'ambition du pays.

Les services d'assiettes seraient en difficulté de fonctionner normalement et de collecter les recettes prévues.

Face à cette situation préoccupante, j'exhorte le Gouvernement à prendre des mesures qui s'imposent pour mitiger les chocs pouvant survenir.

La réduction du train de vie des institutions, telle que préconisée par Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat, doit être considérée comme l'une des mesures phares de l'effort que nous apportons à la guerre.

De même, la manière que l'économie de notre pays a su faire preuve de beaucoup de résilience lors des événements passés, notamment la crise sanitaire de la COVID19, la guerre en Ukraine et les autres catastrophes dans le monde, j'en appelle à une mobilisation totale de notre population.

J'aimerais ici inciter le Gouvernement à exploiter sérieusement les pistes de résilience de notre économie telle que l'a toujours recommandé le Président de la République, pour faire face aux effets pervers de la mobilisation du fait de l'occupation injuste et barbare de certaines parties de notre pays.

Je ne saurais terminer ce chapitre sans évoquer l'exercice rigoureux des moyens de contrôle parlementaire sur les fonds alloués à nos Services de Défense et de Sécurité.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

Indépendamment de cette situation sécuritaire difficile, la croissance économique de notre pays ne doit pas rester enlise surtout en ce qui concerne les infrastructures.

Je saisis cette occasion pour exhorter le Gouvernement à poursuivre les travaux lancés dans cet élan.

Dans ce cadre, je tiens à rappeler la problématique persistante de la mobilité des populations, particulièrement dans les grandes villes, en particulier à Kinshasa, nous l'avions déjà rappelé lors de la fin de la session passée où le trafic devient de plus en plus difficile et perturbe les horaires de travail tant ceux du Sénat que ceux de toute la population ainsi que de la productivité des travailleurs, des étudiants et des élèves. Le Gouvernement devrait se pencher sur cette question.

Honorables Sénateurs et chers collègues,

La situation sociale doit aussi nous préoccuper, particulièrement pour nos compatriotes des villes, territoires et localités occupées actuellement par l'armée rwandaise et ses affidés du M23 ainsi que la situation d'insécurité qui en découle.

J'exhorte le Gouvernement à déployer tous les efforts nécessaires pour des solutions urgentes à ces défis cruciaux.

Il est certes vrai que beaucoup de moyens supplémentaires sont affectés à l'effort de guerre, mais il est judicieux de ne pas casser le rythme du développement social déjà enclenché.

En ce qui nous concerne, chers collègues, outre la mise en place d'une caisse de solidarité en faveur de nos compatriotes victimes de la guerre, je nous invite à rester activement engagés dans cet élan de l'effort de guerre en faveur des vaillants éléments de nos Forces Armées et de Défense.

Je tiens ici à saluer la solidarité des Cadres et Agents de l'Administration du Sénat qui sont également engagés dans le même élan.

- Honorable Président de l'Assemblée nationale et Distingué Collègue ;
- Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;
- Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour Constitutionnelle ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour de Cassation ;
- Madame la Première Présidente du Conseil d'État ;
- Monsieur le Procureur Général près le Conseil d'Etat ;
- Monsieur le Président de la Haute Cour Militaire ;
- Monsieur l'Auditeur Général près la Haute Cour Militaire ;

- Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ;
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social ;
- Messieurs les Présidents des Institutions d'Appui à la Démocratie ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions diplomatiques et Représentants du Système des Nations Unies, de l'Union Africaine et des Organisations Internationales ;
- Mesdames et Messieurs les Membres des Bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat ;
- Honorables Sénatrices et Sénateurs, chers Collègues ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Supérieurs des Forces armées et de la Police nationale ;
- Monsieur le Président de l'Assemblée Provinciale de Kinshasa ;
- Monsieur le Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Lingwala ;
- Messieurs les Représentants et Chefs des Confessions religieuses ;
- Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs ;

Je ne saurais clore mon propos sans rappeler la résistance et la résilience qui doivent caractériser le peuple congolais dans son ensemble, telle que noblement prônées par Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat.

Soyons déterminés et alignons-nous derrière le Commandant Suprême de nos Forces Armées.

A nos Forces de Défense et de Sécurité, je tiens à les assurer qu'elles peuvent compter sur l'accompagnement du peuple congolais que nous représentons.

Leur bravoure et leur détermination constituent, au-delà de l'appel à la mobilisation et à l'intégration des jeunes dans l'armée, un motif réel d'encouragement.

A vous nos compatriotes qui vivez dans les villes, territoires et localités sous occupation, sachez que nos cœurs saignent face aux affres que vous font subir nos agresseurs.

La solidarité nationale est lancée pour vous venir en aide, car le patriotisme continuera à couler dans les veines de tout congolais, partout où il se trouve.

Ensemble, unis, et comme un seul homme relevons les défis que les ennemis de la République nous lancent. **LE CONGO RESTERA UN ET INDIVISIBLE**, quoi qu'il en soit, quoiqu'il en coûte.

Notre serment demeure : « **NE JAMAIS TRAHIR LE CONGO** »

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son peuple.

Sur ce, je déclare ouverte la Session ordinaire de mars 2025.

Je vous remercie. *(Les applaudissements dans la salle)*

La séance est levée.

(Il est 11 heures 51 minutes)